

REUNION DU VENDREDI 28 MARS 2003

PRESENTS :

	MM LUTHRINGER	Jean	Maire
	FRANCK	Bernard	Adjoint
	HANS	Michel	Adjoint
	BRETA	Christian (à partir du CA général)	
Mme	DREYER	Véronique	
	ROTHRA	Marie-Jeanne	
MM	LEHMANN	Fernand	
	GUILLEMAIN	Pierre	
	COMPERE	Jean-François	
	HERRGOTT	Dominique (à partir du CA général)	
	WEHRLLEN	Didier	

COMPTE ADMINISTRATIF ET COMPTE DE GESTION 2004

Monsieur Bernard Franck donne lecture des comptes administratifs 2004.

Compte administratif « FORET »

Libellé	Réalisé	Résultat avec report
Fonctionnement :		
* dépenses	53465.41	
* recettes	58485.70	
Résultat	5020.29	
Investissement		
* dépenses	30362.73	
* recettes	14878.67	
Résultat	-15484.06	
Résultat final	- 10463.77	52391.33

Le conseil municipal approuve le compte administratif (9 voix pour, 2 absents) à l'unanimité.

Compte administratif « GENERAL » :

Libellé	Réalisé	Résultat avec report
Fonctionnement :		
* dépenses	161157.51	
* recettes	210123.25	
Résultat	48965.74	
Investissement		
* dépenses	44556.73	
* recettes	44497.99	
Résultat	- 58.74	
Résultat final	48907.00	98410.64

Le conseil municipal approuve le compte administratif (11 voix pour) à l'unanimité.

Le conseil municipal vote également les comptes de gestion qui se soldent de la même façon que le compte administratif.

VOTE DES TAUX D'IMPOSITION POUR 2005

Monsieur le Maire propose aux conseillers de ne pas augmenter la part communale des différents taux d'imposition pour 2005, soit :

▪ taxe d'habitation	:	7.95
▪ taxe foncière (bâti)	:	10.23
▪ taxe foncière (non bâti)	:	35.45
▪ taxe professionnelle	:	8.60

Le conseil municipal accepte cette proposition à l'unanimité.

BUDGETS PRIMITIFS 2005

Monsieur le Maire présente aux conseillers les deux budgets qui se soldent de la façon suivante :

Budget primitif « GENERAL »

Section de fonctionnement :

Dépenses	347 692.-
Recettes	347 692.-

section d'investissement :

dépenses	709 397.-
recettes	709 397.-

Budget primitif « FORET »

Section de fonctionnement :

Dépenses	163 866.-
Recettes	163 866.-

section d'investissement :

dépenses	35 325.-
recettes	35 325.-

Le conseil municipal adopte le vote des 2 budgets à l'unanimité.

AFFECTATION DES RESULTATS

BUDGET GENERAL :

Après avoir pris connaissance du compte administratif 2004,
Statuant sur l'affectation du résultat de fonctionnement 2004,
Constatant que le compte administratif présente les résultats suivants :

	Résultat CA 2003	Virement à la S. Fonctionnement	Résultat de l'exercice 2004	Affectation du résultat
INVESTISSEMENT	-20 927.92		-58.74	-20 986.66
FONCTIONNEMENT	91 359.49	20 927.92	48 965.74	119 397.30

Considérant que seul le résultat de la section de fonctionnement doit faire l'objet de la délibération d'affectation du résultat (le résultat d'investissement reste toujours en investissement et doit en priorité couvrir le besoin de financement (déficit) de la section d'investissement),

Décide d'affecter le résultat comme suit :

EXCEDENT GLOBAL CUMULE AU 31/12/2004	119 397.30
<u>Affectation obligatoire :</u> A la couverture d'autofinancement et/ou exécuter le virement prévu au BP (cpt 1068)	20 986.66
<u>Solde disponible affecté comme suit :</u>	

Affectation complémentaire en réserve (cpt 1068) Affectation à l'excédent reporté de fonctionnement (ligne 002)	98 410.64
Total affecté au cpt 1068 :	
DEFICIT GLOBAL CUMULE AU 31/12/2004	
Déficit à reporter (ligne 002)	

BUDGET FORET :

Après avoir pris connaissance du compte administratif 2004,
Statuant sur l'affectation du résultat de fonctionnement 2004,
Constatant que le compte administratif présente les résultats suivants :

	Résultat CA 2003	Virement à la S. Fonctionnement	Résultat de l'exercice 2004	Affectation du résultat
INVESTISSEMENT	-14 290.67		-15 484.06	-29 774.73
FONCTIONNEMENT	91 436.44	14 290.67	5 020.29	82 166.06

Considérant que seul le résultat de la section de fonctionnement doit faire l'objet de la délibération d'affectation du résultat (le résultat d'investissement reste toujours en investissement et doit en priorité couvrir le besoin de financement (déficit) de la section d'investissement),

Décide d'affecter le résultat comme suit :

EXCEDENT GLOBAL CUMULE AU 31/12/2004	82 166.06
<u>Affectation obligatoire :</u> A la couverture d'autofinancement et/ou exécuter le virement prévu au BP (cpt 1068)	29 774.73
<u>Solde disponible affecté comme suit :</u> Affectation complémentaire en réserve (cpt 1068) Affectation à l'excédent reporté de fonctionnement (ligne 002)	52 391.33
Total affecté au cpt 1068 :	
DEFICIT GLOBAL CUMULE AU 31/12/2004	
Déficit à reporter (ligne 002)	

SEMAINE DE 4 JOURS - ECOLE

Monsieur le Maire rappelle que le conseil municipal doit émettre son avis pour la semaine de 4 jours. Le conseil municipal donne un avis favorable pour continuer la semaine de 4 jours.

DIVERS

Subvention classe d'environnement : comme indiqué auparavant lors de la lecture du budget, la commune participe au paiement de la semaine de classe d'environnement qui a eu lieu à Orbey, du 7 au 13 mars 2005 pour un montant de 2691 €.

Pâturage Knibiely : il a été relevé le bon travail réalisé sur le pâturage du Baechel. M. Knibiely a procédé à l'extension de son parc suivant les recommandations de M. Franck. M. Lehmann aurait souhaité être informé de ce déplacement de clôture.

L'ONF ne peut pas satisfaire toutes les demandes de fond de coupe. Par ailleurs, il y a des demandes pour poursuivre le déboisement des pâturages. Il a été décidé que le conseil municipal fera un inventaire des possibilités de façonnage de bois sur pâturage.

JOURNEE HAUT-RHIN PROPRE : le 23 avril 2005